

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DOCUMENTS

PUBLIÉS A L'OCCASION DE LA

GUERRE

(1914-1919)

RAPPORT

de MM. Théodore AUBERT et lieutenant-colonel BORDIER
sur leurs visites aux compagnies de prisonniers de guerre
des régions libérées en France

Mai-Juin 1919

VINGT-DEUXIÈME SÉRIE

Juillet 1919



INTER ARMA CARITAS

GENÈVE

LIBRAIRIE GEORG & C^{ie}, MAISON A BALE ET A LYON

1919

CG1 A 19 – 01.22

DOCUMENTS

publiés à l'occasion de la

GUERRE

1914-1919

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DOCUMENTS

PUBLIÉS A L'OCCASION DE LA

GUERRE

(1914-1919)

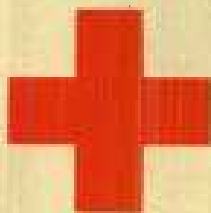
RAPPORT

de MM. Théodore AUBERT et lieutenant-colonel BORDIER
sur leurs visites aux compagnies de prisonniers de guerre
des régions libérées en France

Mai-Juin 1919

VINGT-DEUXIÈME SÉRIE

Juillet 1919



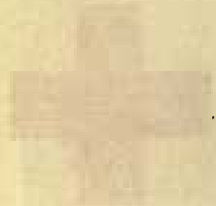
INTER ARMA CARITAS

GENÈVE

LIBRAIRIE GEORG & C^{ie}, MAISON A BALE ET A LYON

1919

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE, RUE GÉNÉRAL-DUFOUR



RAPPORT

de MM. Théodore AUBERT et lieutenant-colonel BORDIER
sur leurs visites aux compagnies de prisonniers de guerre
des régions libérées en France

Mai-Juin 1919

Introduction

Au cours du printemps 1919, le Comité International de la Croix-Rouge avait demandé au Gouvernement français l'autorisation d'envoyer des délégués pour visiter les prisonniers de guerre allemands stationnés dans l'ancienne zone des armées. En effet, indépendamment des anciens détachements, dits « Compagnies P. G. d'armée », un très grand nombre des prisonniers de guerre répartis, jusqu'à l'époque de l'armistice, dans le Centre, l'Ouest et le Midi de la France, avaient été envoyés dans les régions du Nord et de l'Est au cours de l'hiver et du premier printemps.

Le Comité International de la Croix-Rouge désirait pouvoir apporter à ces prisonniers de guerre l'aide matérielle que la Croix-Rouge allemande mettait à sa disposition, et se rendre compte en même temps de l'état de choses nouveau créé par ce transfert d'effectifs extrêmement importants de P. G. dans les régions libérées qui sont, pour leur plus grande partie, les régions dévastées de la France.

Cette mission était délicate à remplir. Le Comité Inter-

national avait reçu de nombreuses plaintes relatives à la situation des prisonniers dans les régions libérées ; il fallait pouvoir procéder à une enquête aussi rapide et aussi étendue que possible et qui ne serait pas retardée par une expérience insuffisante des visites de camps de prisonniers de guerre.

Lorsqu'au mois d'avril 1919, l'autorisation de faire procéder à ces visites par deux délégués fut accordée en principe par le maréchal commandant en chef et par M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la justice militaire, le Comité International de la Croix-Rouge proposa à l'agrément du Gouvernement français M. Théodore Aubert, de Genève. En sa qualité de délégué spécial du Gouvernement Fédéral suisse, ce dernier avait eu l'occasion de visiter, au cours de sept voyages en 1917 et 1918, environ 150 dépôts et détachements de prisonniers de guerre ou d'internés civils en France. Au mois de décembre 1918, M. Aubert avait également déjà rempli les fonctions de délégué du Comité International de la Croix-Rouge en faisant partie de la mission envoyée à Berlin, sous la direction du colonel Edmond Boissier, membre du Comité International, pour traiter diverses questions intéressant les prisonniers de guerre tant alliés qu'allemands et russes. Au cours de ce voyage, M. Aubert avait visité des camps de prisonniers de guerre à quelque distance de Berlin, où se trouvaient un total d'environ 23,000 prisonniers alliés.

Le Gouvernement français voulut bien donner son entier agrément à ce choix et pria le Comité International de lui indiquer le nom du second délégué. Le Comité International chargea M. Aubert, qui partait pour Paris, en vue de commencer les préparatifs de la mission, de communiquer le nom du lieutenant-colonel Edouard Bordier, également ancien délégué du Gouvernement Fédéral suisse, qui avait en cette qualité fait trois voyages en France en 1917 et 1918 et visité au moins 60 dépôts ou détachements de prisonniers de guerre ou d'internés civils. M. Bordier possédait donc aussi, à côté de son expérience du soldat, résultant de sa carrière militaire, une connaissance approfondie des questions relatives aux prisonniers en France.

Son nom trouva le même bon accueil auprès du Gouvernement français et la délégation fut ainsi constituée.

Arrivé à Paris le 14 mai, M. Aubert se mit immédiatement en rapport avec le ministère de la Guerre, Service des prisonniers de guerre, et sollicita l'autorisation de visiter du 23 au 31 mai la région Amiens-Lille et du 1^{er} au 10 juin la région Reims-Verdun. Les permis spéciaux nécessaires furent aussitôt demandés au quartier-général du général Anthoine et les visites projetées annoncées au maréchal Pétain, commandant en chef des armées françaises.

M. Aubert traita aussi avec le ministère de la Guerre la question des secours en vivres, vêtements et argent. Il lui fut répondu que la ration des P. G. venant d'être augmentée, un supplément de vivres risquerait de provoquer du mécontentement parmi la population civile des régions libérées, dont le ravitaillement n'est pas des plus aisés ; aussi l'envoi de vivres ne fut-il pas accordé.

Par contre l'autorisation fut donnée au Comité International de la Croix-Rouge, d'expédier des vêtements et de distribuer des secours en argent, à transformer par l'autorité militaire en bons, seule monnaie à l'usage des prisonniers de guerre.

Le bureau de la Croix-Rouge Danoise à Paris, dont le chef est le capitaine Hage, accepta avec la plus grande obligeance, de contrôler l'acheminement des wagons de vêtements sur leurs lieux de destination.

L'organisation matérielle du voyage était rendue peu aisée par suite de l'état des routes et des localités dans les régions libérées. Les loueurs d'automobiles mettaient peu d'empressement à aventurer leurs voitures dans un pays dévasté par la guerre. Il fallait également prévoir l'éventualité d'un bivouac, éventualité qui s'est réalisée puisque les délégués ont dû, une fois du moins, passer la nuit au grand air, la route qu'ils avaient prise étant coupée par une tranchée infranchissable ; le retour en pleine obscurité était impossible à cause de nombreux trous de mines.

M. Aubert revint à Genève le 20 mai, conférer avec le Comité International de la Croix-Rouge, le représentant de

la Croix-Rouge Allemande et le lieutenant-colonel Bordier. Les deux Délégués gagnèrent Paris le 22 mai et trouvèrent auprès de M. Georges Cahen, directeur du Service des prisonniers de guerre, le même obligeant accueil qu'il avait bien voulu faire à M. Aubert. M. Cahen remit aux délégués les autorisations de visite signées par M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la Justice militaire.

Le 23 mai après-midi, les Délégués partaient en automobile pour Compiègne, où le général de division Anthoine, commandant supérieur des prisonniers de guerre dans les régions libérées ¹, les reçut fort aimablement et leur communiqua tous les renseignements généraux désirables pour leur voyage. Le lendemain, les Délégués eurent une conférence avec le colonel Lavergne, commandant départemental des P. G. de l'Oise, et continuèrent leur route sur Lille, via Noyon, St-Quentin, Cambrai, Douai. De Lille, où les Délégués se présentèrent au général de division Nollet et au colonel Jouvin, commandant départemental des P. G. du Nord, ils visitèrent douze compagnies dépendant de ce département.

Puis la Délégation gagna Arras et visita onze compagnies du Pas-de-Calais, après avoir conféré avec le colonel Roland, commandant départemental.

D'Arras elle se rendit à Amiens, se présenta au général de division Philippot, et organisa de concert avec le lieutenant-colonel Mariande, adjoint du commandant départemental, la visite de quinze compagnies du Département de la Somme.

Faisant route sur Paris, les Délégués se rendirent au Grand Quartier général, où le général de division Buat, major général des armées françaises, leur accorda audience.

Revenus à Paris le 31 mai pour quelques heures, employés à des conférences au ministère de la Guerre, à la Croix-Rouge Danoise et à la Légation suisse, ils couchaient le soir même à Meaux, le lendemain à Châlons-sur-Marne, où ils étaient reçus par le général de division Duport. Ils arrivèrent à Verdun le 2 juin, après avoir conféré à Bar-le-Duc

¹ P. G. R. L.

avec le colonel Tribalet, commandant départemental des P. G. de la Meuse, et visité, aux environs de St-Mihiel, trois compagnies.

Le 3 juin fut employé à la visite de quatre compagnies aux environs de Verdun, et de la Centrale coopérative du Département, installée dans la ville; le 4 juin, la Délégation partait pour Reims, mais se voyait obligée de bivouaquer à quinze kilomètres de cette ville, en plein champ de bataille. Le 5 juin commença, dès 8 heures du matin, la visite des dix compagnies P. G. de Reims. Le lendemain fut consacré à six compagnies du Département des Ardennes. Faute de temps, les Délégués ne purent pousser jusqu'à Mézières pour y rencontrer le commandant départemental.

Les 7, 8 et 9 juin furent employés à la visite de seize compagnies du Département de l'Aisne. Les Délégués conférèrent au préalable avec le colonel Passerieux, commandant départemental à Laon, et répartirent leur travail entre Laon, Villers-Cotterets et Château-Thierry. Le 9 au soir ils rentraient à Paris.

Les Délégués se plaisent à relever qu'ils ont partout reçu l'accueil le plus obligeant de la part des autorités françaises tant civiles que militaires et ils tiennent à ne exprimer ici leur reconnaissance.

PREMIERE PARTIE

Considérations générales

I. — *Méthode de travail de la Délégation*

Les Délégués ont donné dans leur journal de route¹ les précisions nécessaires sur leur itinéraire et l'emploi de leur temps. Il suffira donc ici d'indiquer que l'heure du départ était régulièrement fixée à 8 h. du matin et que l'heure d'arrivée était en général 8 h. ou 8 h. $\frac{1}{2}$ du soir. De la sorte les délégués ont parcouru en moyenne 150 kilomètres et visité 4 à 5 compagnies par jour, soit un total de 77 Compagnies ou détachements, avec un parcours de 2,670 kilomètres. A ces visites, il convient d'ajouter celles au Grand Quartier général de l'armée, au quartier général du général Anthoine, aux commandants de corps d'armée des régions parcourues, aux commandants départementaux et aux commandants de groupements des P. G. R. L., au cours desquelles, tout en remplissant un élémentaire devoir de courtoisie, les Délégués ont obtenu toutes les informations nécessaires pour l'accomplissement de leur tâche.

Afin de gagner du temps, les Délégués se sont partagés la besogne. Tour à tour l'un d'eux prenait note sur les formulaires *ad hoc*, des renseignements donnés par le chef de compagnie français et par le chef de camp allemand, pendant que l'autre Délégué visitait les installations du camp et s'entretenait avec les P. G., sous la conduite d'un officier ou d'un sous-officier du cadre français. A la fin de la visite, les Délégués se communiquaient leurs impressions et remarques. Ils ont été le plus souvent accompagnés soit

¹ Voy. ci-dessous, p. 40.

par le commandant départemental ou de groupement, soit par un officier de leur état-major.

II. — *Distribution des secours en argent*

En suite d'entente verbale avec le colonel de Pury, délégué diplomatique adjoint à la Légation de Suisse à Paris, les Délégués ont limité aux Départements de l'Oise, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, la répartition des fonds de secours qui leur avaient été confiés par le Comité International de la Croix-Rouge, la Légation de Suisse devant pourvoir aux besoins des autres Départements intéressés (Aisne, Marne, Ardennes, Meuse, Meurthe-et-Moselle) au moyen des fonds dont elle dispose à cet effet.

Au cours de la première partie de leur voyage, les Délégués ont donc mis au courant les colonels commandants départementaux des quatre Départements visés, du prochain envoi de fonds effectué avec l'assentiment du ministère de la Guerre et du général Anthoine. A leur retour à Paris, le 31 Mai, ils ont prié MM. Courvoisier-Berthoud & Cie, banquiers à Paris, dépositaires des fonds, de bien vouloir expédier aux commandants départementaux des P. G. R. L. :

1 ^o de l'Oise à Compiègne.....	Frs. 18,000 —
2 ^o du Nord à Lille.....	» 31,000 —
3 ^o du Pas-de-Calais à Arras.....	» 17,000 —
4 ^o de la Somme à Amiens.....	» 31,000 —
Total.....	Frs. 97,000 —

en accompagnant cet envoi d'une note dont voici le résumé : Ces fonds sont remis pour le compte du Comité International de la Croix-Rouge à raison de fr. 1 — par P. G. pour être distribués aux nécessiteux des Compagnies P. G. R. L. ; ces sommes sont à répartir d'entente avec les commandants départementaux, au prorata de l'effectif de chaque compagnie, la compagnie de dépôt, soit de triage, devant recevoir une somme double. Le chef de camp allemand, en l'absence presque générale de comité de secours, devra procéder à

l'établissement de la liste des nécessiteux, à la distribution des secours, et tenir un compte exact et nominatif des allocations effectuées, compte qu'il devra envoyer directement avec un rapport à la Croix-Rouge de Francfort, donatrice des fonds. Les commandants départementaux sont priés de bien vouloir accuser réception des sommes et des instructions pour leur emploi en remettant quittance double, dont l'une destinée au Comité International de la Croix-Rouge et que MM. Courvoisier-Berthoud & C^{ie} lui feront parvenir par l'intermédiaire de MM. Moynier & C^{ie} à Genève.

Connaissance de ce procédé de distribution a été donnée au colonel de Pury.

MM. Courvoisier-Berthoud & C^{ie} avaient commencé à recevoir les accusés de réception à la date du 10 juin courant.

Cet argent sera transformé dans chaque Compagnie en bons, les P. G. ne pouvant recevoir que cette monnaie. Le solde non distribué est resté chez MM. Courvoisier-Berthoud & C^{ie} à la disposition du Comité International de la Croix-Rouge, conformément au compte général qui lui a été remis par les délégués.

III. — *Envoi de wagons de vêtements*

Les Délégués ont remis au capitaine Hage la somme de Fr. 75,000 suisses, soit 97,000 francs français et l'ont informé du prochain départ des wagons de vêtements et linge en le priant, conformément aux instructions reçues, de se consacrer dorénavant exclusivement, lui et son bureau, aux P. G. R. L.

Relativement à ces expéditions de secours en nature, les Délégués ont renouvelé leur démarche auprès de M. Georges Cahen pour l'envoi de tabac, mais le directeur du Service des P. G. a derechef répondu par la négative en invoquant la disette de tabac en France, les P. G. ne devant pas être privilégiés à cet égard. Par contre les Délégués pensent qu'il serait possible d'obtenir l'autorisation d'envoyer du savon, des médicaments et articles de pansement, dont l'utilité serait beaucoup plus grande pour les P. G.

Dans plusieurs compagnies, les délégués ont constaté l'arrivée récente d'envois importants expédiés de Barcelone ; ils pensent, sans avoir été à même de le vérifier, qu'il s'agit ici de colis faisant partie de l'envoi effectué à l'adresse du Bureau de renseignements à Paris et dont la distribution aux anciennes compagnies d'armée a subi un très fort retard.

IV. — *Le cadre français*

Le Gouvernement français a eu la main heureuse en plaçant les P. G. R. L. sous le haut commandement du général Anthoine. Il fallait, pour remédier à l'état de choses véritablement fâcheux créé par l'envoi trop hâtif de P. G. dans la zone dévastée par la guerre, l'intelligence lucide, la hauteur de vue, l'influence et le pouvoir d'un grand chef. Aussi bien a-t-il été facile aux Délégués de constater partout l'énorme amélioration apportée à la situation des P. G. R. L. depuis que l'ancien major général des armées françaises est chargé de commander ces 2 à 300,000 prisonniers de guerre. Le général Anthoine a voulu que ces P. G. fussent utiles à la reconstitution des régions dévastées, et il a compris que si l'on désirait obtenir d'eux du bon travail, il fallait en premier lieu leur donner une nourriture satisfaisante, les loger autant que possible d'une manière convenable, leur assurer un certain salaire et la possibilité de l'augmenter en travaillant bien, enfin satisfaire à certaines conditions d'hygiène et de santé.

Les Délégués estiment pouvoir dire d'après leurs constatations que, s'il y a encore bien des améliorations à apporter dans un assez grand nombre de compagnies, le travail accompli par le chef auquel est confié, depuis quelques semaines seulement, le sort des P. G. R. L., a transformé très heureusement la situation de ces prisonniers.

Le général Anthoine s'est entouré de collaborateurs de choix, parmi lesquels les colonels commandants départementaux et les commandants de groupements ; plusieurs d'entre eux ont eu pendant la guerre, un brillant avancement dû à leur bravoure personnelle et à leurs qualités mi-

litaires. Chez eux, comme chez tout soldat qui a vu comment l'ennemi sait se battre, on trouve un respect chevaleresque de l'adversaire désarmé et prisonnier. Aussi bien dans les 77 compagnies visitées par les Délégués, il n'y a pas eu de plainte dirigée contre l'attitude du commandant de compagnie.

Le choix du cadre inférieur, sous-officiers et soldats, est moins également soigné ; toutefois, les plaintes des P. G. à cet égard ont été véritablement rares ; à remarquer que souvent les officiers ou soldats affectés à la garde des camps ont été eux-mêmes prisonniers de guerre en Allemagne, mais qu'ils n'ont pas été choisis parmi ceux qui ont le plus souffert de leur captivité.

Le cadre français reconnaît du reste avec loyauté l'attitude disciplinée des P. G. et la manière satisfaisante dont ils accomplissent les travaux qui leur sont ordonnés.

Il arrive plus aisément des incidents pénibles dans les rapports entre employeurs civils et P. G. Cette constatation, les délégués l'ont faite déjà lorsqu'ils visitaient les camps de l'intérieur en qualité de délégués spéciaux du Gouvernement Suisse ; l'employeur civil a plus facilement que le soldat du mépris et manifeste avec moins de retenue sa haine pour l'ennemi, même sans défense. Les Délégués ont dû attirer une fois l'attention du commandant d'une compagnie sur le fait qu'il avait le devoir de protéger les prisonniers qui lui étaient confiés, contre les excès de chefs d'équipes civils et l'officier en question a admis le bien fondé de cette recommandation.

V. — *Le logement des P. G.*

Il est donné ci-dessous, comme pour chaque rubrique du formulaire de rapport, des précisions documentaires sur les divers modes de logement des P. G., département par département. Quelques observations suffiront donc.

D'une façon générale, les camps sont installés dans des emplacements salubres ; quelques-uns même sont fort bien placés en pleine campagne et parfois au bord d'eaux cou-

rantes, ce qui est un véritable bienfait. Le logement dans les tentes Bessonneau ou dans celles dites marabout ne sauraient prêter le flanc à la critique, non plus que celui dans les baraques Adrian ou du même genre. Ce sont là des logements de soldats. Même observation pour le logement dans des casemates.

On ne saurait davantage critiquer le logement dans des bâtiments ecclésiastiques, agricoles ou industriels endommagés ou même à moitié démolis par le feu de l'artillerie, parce qu'ici les P. G. partagent le sort des rares habitants civils qui ont eu le courage de rentrer dans leurs foyers détruits. A condition toutefois que les précautions aient été prises pour éviter les accidents et que le cantonnement ne soit pas trop serré. A quelques exceptions près, ces conditions se rencontrent et chaque fois qu'elle ne se présentaient pas, les Délégués en ont fait l'observation et l'amélioration nécessaire a été promise par le commandement français. Le ministère des Régions Libérées fait parfois quelques difficultés pour laisser tout le personnel désirable pour terminer l'installation de certaines compagnies. Enfin les Délégués signalaient comme insalubres les logements suivants :

Caves du Palais St-Vaast (ruiné) à Arras, dont quelques unes sont très sombres et humides :

une partie des sous-sols du château de Moncreux (Aisne), qui est très sombre ;

anciennes carrières souterraines de Liverseau, de Missy au Bois et de Corey (Aisne).

Ce sont principalement celles de Missy au Bois qui sont un logement très critiquable ; le froid vous saisit aux épaules lorsque vous pénétrez dans leurs profondeurs où, même éclairé par une lanterne, on n'avance qu'à tâtons. L'air n'y manque pas, mais il ne s'y renouvelle guère et reste humide. Les P. G. y prenaient leur repas par petits groupes autour de quinquets fumeux dont la fumée s'échappait avec peine. Ces P. G. devraient avoir au minimum la permission de prendre leurs repas au grand air et ne passer dans ces antres que les heures de sommeil.

VI. — Installations générales et hygiène

Couchage. Il est suffisant en général et se compose le plus souvent d'une couchette, de deux couvertures, d'une paille ou paillasson, ou de paille ; cette dernière est l'exception.

Eau potable. Elle doit être souvent cherchée à quelque distance par des corvées. Les P. G. la reçoivent en suffisance. Lorsqu'elle est douteuse, ils ne la boivent que bouillie.

Eau ménagère. En suffisance également, mais assez rarement abondante.

Savon. Il y a une très grande et fâcheuse inégalité dans sa répartition. De nombreuses compagnies ne reçoivent pas même la quantité réglementaire qui est déjà peu considérable (300 gr. par mois) ; dans beaucoup d'entre elles, les quantités reçues suffisent juste à laver le linge, de sorte que les P. G. achètent à la cantine le savon qui leur est nécessaire pour se laver. Une amélioration importante devrait être apportée à cet égard. Ces observations concernent les Départements de la Meuse, de la Marne, des Ardennes et de l'Aisne, surtout ce dernier.

Latrines. Le commandement supérieur a ordonné de transformer toutes les latrines à fosses en latrines à tinettes mobiles, qu'on peut vider et désinfecter tous les jours. Malheureusement cet ordre n'a pas encore été exécuté partout, soit laisser-aller, soit indifférence, soit difficulté de se procurer les tinettes. Le manque de désinfectants aidant, il en résulte une situation regrettable au point de vue hygiénique et les Délégués ont insisté chaque fois pour qu'il y soit porté remède par la simple exécution des ordres du commandement supérieur. Les latrines à fosses, suffisantes pour un campement de peu de durée, sont contraires à l'hygiène en cas de stationnement prolongé, surtout à l'époque des fortes chaleurs et des mouches.

Cependant dans nombre de compagnies, les latrines sont à tinettes, propres, et les désinfectants suffisants.

Douches. Elles sont installées dans la très grande majorité

des compagnies, chaudes en général et données une fois par semaine. Quelques compagnies ayant le privilège d'être campées près d'une rivière ont remplacé les douches par des bains dont les P. G. ne manquent pas de profiter le plus souvent possible.

Cuisson du linge. Cette précaution précieuse contre les insectes parasites est prise à peu près partout, soit que les P. G. aient la faculté de cuire leur linge individuellement, soit que des équipes de laveurs soient organisées.

Infirmerie. Les compagnies se ressentent encore dans ce domaine de la hâte avec laquelle elles ont été organisées au début. Si beaucoup d'entre elles possèdent une baraque spéciale ou bien une salle avec couchettes pour les malades, et presque toutes une salle de visite, dans nombre de cas l'installation est très sommaire et très souvent il y a grande insuffisance de médicaments et d'articles de pansement. Dans certains détachements, il n'y a même rien pour les premiers soins en cas d'accidents. Le commandement français ne rencontre pas toujours toute la bonne volonté désirable auprès des administrations chargées de fournir les médicaments.

Par contre la visite médicale (quotidienne ou 2 à 3 fois par semaine) est bien organisée et l'évacuation des P. G., sérieusement malades se fait régulièrement, souvent au moyen d'autos sanitaires. Il est très rare que les Délégués aient rencontré un fiévreux dans une infirmerie ; la plupart des malades avaient des furoncles, de la diarrhée ou souffraient des pieds (écorchures, etc.). Un infirmier allemand est attaché à chaque compagnie.

Les maladies graves sont assez peu nombreuses ; il n'y a pas eu d'épidémies, sauf une apparition relativement bénigne de la grippe espagnole dans une ou deux compagnies au mois de mars. Le chiffre des décès annoncés aux Délégués se totalise pour les compagnies visitées par 68 sur lesquels 12 accidents.

Accidents du travail. Une dizaine de P. G. ont été tués, dans les compagnies visitées, par l'éclatement de projectiles, trois autres par chute d'un toit, écroulement d'abri, et

éclatement d'une mine à retardement laissée, suivant les déclarations du commandement français, par l'envahisseur lors de sa retraite.

Parmi les victimes de ces accidents, deux ou trois s'étaient offertes comme travailleurs volontaires pour le ramassage des obus.

L'ordre, qui n'est malheureusement pas observé partout, est que les P. G. doivent se borner à repérer les obus et qu'il leur est interdit de les toucher. Ce sont seuls les artificiers français qui doivent procéder à leur éclatement.

Cuisines et cantines. Sauf de très rares exceptions, les P. G. se déclarent partout satisfaits de la nourriture et les Délégués ont pu constater sa bonne qualité et son abondance très suffisante. Les P. G. reçoivent le café le matin, un repas chaud à midi et le soir ; il arrive que le repas de midi soit transporté par cuisines roulantes jusqu'aux places de travail. Sauf exception très rare aussi, le pain est de bonne qualité.

Rations actuelles.

Pain.....	400 gr.	
Biscuit.....	100 »	
Salaison.....	135 »	(ou cheval 240 gr.).
Pommes de terre....	2,000 »	(rempl. parfois par lég. secs)
Graisse.....	25 »	
Café.....	8 »	
Sucre cristallisé.....	17 »	
Sel.....	15 »	
Savon.....	10 »	

Quelquefois l'ordinaire manque un peu de variété, mais ceci est explicable en raison des difficultés de ravitaillement.

Presque partout, des boissons hygiéniques sont ou peuvent être préparées par les P. G. en coupant l'eau au moyen de café ou de thé.

Les cantines coopératives sont installées dans la très grande majorité des compagnies et fonctionnent bien ; les P. G. y trouvent principalement des produits gras (mar-

garine ou lard) des conserves de viande ou de fruits, du papier à lettre.

Habillement et chaussures. Ici, sauf exception, la situation est beaucoup moins bonne. Ce sont surtout les pantalons qui sont très usés ou déchirés, les caleçons et les chaussettes qui font défaut et dans nombre de compagnies, les chaussures sont en quantités insuffisantes. Des envois ont été faits par l'intendance, mais les pointures sont souvent trop petites pour la race plus largement taillée des Allemands. Il y a partout des ateliers de tailleurs et de cordonniers, quelques uns manquent du matériel nécessaire pour effectuer toutes les réparations.

Travaux. Les P. G. sont principalement occupés à la remise en état des champs de bataille de telle sorte qu'ils puissent être de nouveau livrés à la culture ; beaucoup travaillent aussi au déblaiement des cités et des villages ruinés. C'est là le Service des travaux de première urgence (S. T. P. U.). Ils ne se plaignent pas d'un travail excessif et les autorités françaises sont satisfaites du rendement (Voir pour le détail les chapitres relatifs à chaque Département).

Salaire. La règle, c'est 40 cent. de poche, et pour les bons travailleurs, des primes de bon rendement. Le règlement des salaires et surtout des primes de bon rendement est assez souvent fort retardé, ce qui est regrettable, le P. G. ne pouvant ainsi utiliser le produit de son travail en achetant des denrées à la cantine. Certaines compagnies affectées au service du génie ont conservé le chiffre de 20 cent. de poche comme minimum, ce qui crée une inégalité fâcheuse entre les P. G.

Service postal. Si dans certaines compagnies, il fonctionne bien, c'est encore une exception, surtout dans les Départements de la Marne, des Ardennes et de l'Aisne. Ce dernier principalement paraît peu favorisé à cet égard comme à d'autres. Il est possible que cette infériorité résulte du très grand nombre de P. G. (100,000) qui sont cantonnés dans ce Département dont le territoire est celui que la guerre a le plus éprouvé.

De nombreux P. G. sont sans nouvelles de leurs familles

depuis plusieurs mois. Les Délégués pensent qu'ici l'Agence internationale des prisonniers de guerre pourrait rendre de très grands services en se faisant remettre la liste des P. G., sans nouvelles des leurs depuis trois mois par exemple¹.

Les colis arrivent irrégulièrement, parfois incomplets. Ceci a peut être moins d'importance que la correspondance, maintenant que les P. G. sont nourris d'une façon satisfaisante.

Etat physique des P. G. Les Délégués remportent une bonne impression des constatations qu'ils ont faites de visu à de fréquentes reprises, soit dans les camps ou les chantiers, soit le long des routes où ils ont très souvent croisé des détachements se rendant au travail ou en revenant. Les P. G. ont un aspect de bonne santé, vigoureux, ils sont cuivrés par le soleil et le grand air.

Renvoi des inaptes. Les affaiblis, les blessés ou malades non guéris ont été dans la règle, renvoyés dans les camps de l'intérieur. Toutefois il en reste quelques-uns à propos desquels les Délégués ont déclaré que, conformément aux ordres du haut commandement, ils devaient être également renvoyés. Le commandement français a promis de faire le nécessaire, en faisant observer qu'il rencontrait parfois quelques difficultés auprès des médecins-majors. Dans chaque compagnie, quelques inaptes peu gravement atteints sont conservés pour les travaux de l'intérieur du camp. Les P. G. ont reconnu eux-même que l'état physique était en général bon.

Etat moral. Les P. G. sont soumis à une discipline stricte, mais qui ne semble pas exagérée ; ils marchent en bon ordre et en général se présentent d'une manière militaire. Le commandement français sait rendre justice à leur esprit de discipline et a compris que son maintien était le meilleur moyen de prévenir la démoralisation.

¹ L'Agence envoie depuis plus d'une année des stocks de formulaires spéciaux dans les dépôts en France à l'usage des prisonniers sans nouvelles des leurs depuis trois mois au moins. Un grand nombre de P. G. ont pu de cette façon donner et obtenir des nouvelles dans un délai relativement court.

Sans doute, les P. G. ne sont pas ce qu'on peut appeler des gens heureux, un prisonnier ne saurait l'être, mais leur état moral, sauf exception, n'est pas mauvais ; il est même assez souvent bon. Ils sont tous soutenus par l'ardente espérance d'un prochain retour dans leur patrie. Le récent départ des P. G. de la Sarre et du Schleswig n'a pas été sans leur causer une secrète et douloureuse envie. Le traitement dont ils sont l'objet de la part du commandement français étant correct et juste, sans sévérité excessive ou haineuse, ils prennent patience et les tentatives d'évasion sont maintenant rares.

Dans plusieurs compagnies, le vœu a été formulé de recevoir des livres de lecture. C'est évidemment là un gros déficit des compagnies P. G. R. L., de même que l'absence quasi totale des services religieux. Dans quelques compagnies, les P. G. peuvent se livrer à des exercices gymnastiques sur une place de jeu dans l'intérieur du camp.

Situation des civils français dans les régions libérées. Ce rapport ne serait ni complet, ni équitable si l'on ne donnait pas un court aperçu de la situation des civils dans les contrées dévastées. Ils sont encore peu nombreux, ceux qui sont rentrés dans leurs maisons ou leurs fermes détruites. Ils s'arrangent à vivre tant bien que mal dans les décombres ou dans des baraquements, reprenant avec courage leur place d'autrefois et cherchant à reconstruire sur les ruines. Le ravitaillement paraît assuré d'une façon satisfaisante à l'heure actuelle, pour autant que les Délégués ont pu le constater.

DEUXIÈME PARTIE

Visite des camps par Départements

1. Département du Nord

Quartiers. Bâtiments industriels désaffectés. Ancienne cartoucherie, ancien manège d'artillerie, anciens magasins de l'Intendance, baraques d'artillerie. Tentes Bessonneau et marabouts.

En général les quartiers sont suffisamment aérés, salubres et spacieux. Un des cantonnements est quelque peu serré.

Couchage. Deux couvertures par homme. Isolateurs, paille ou paillasse. Sont employés en particulier des isolateurs d'origine allemande laissés par l'armée allemande lors de sa retraite.

Eclairage au pétrole.

Eau potable. Souvent assez rare. On est parfois obligé de la bouillir. Cependant pas de plaintes à cet égard de la part des P. G., ce qui montre que les difficultés ont été partiellement vaincues.

Eau ménagère. En suffisance.

Savon. En suffisance.

Latrines. Malgré les ordres donnés par le commandement supérieur, elles ne sont pas toutes à tinettes ; quelques-unes sont encore de simples fosses ou feuillées, ce qui est évidemment une installation insuffisante pour un séjour prolongé.

Douches. Existents dans la majeure partie des compagnies.

Cuisson du linge. Existe dans la majeure partie des compagnies.

Infirmieries. Tantôt tente Bessonneau, tantôt petite salle modeste, tantôt simple salle de pansement.

L'évacuation des fiévreux sur les hôpitaux est organisée, elle a lieu dans certaines compagnies par autos sanitaires.

Les furonculeux restent au camp.

Un infirmier allemand est attaché à chaque compagnie.

La fréquence des visites du médecin varie de la visite quotidienne à quatre visites par semaine.

Pharmacie. Souvent suffisante, parfois le contraire, les articles de pansement font souvent défaut.

Désinfectants. En général en quantités suffisantes.

Maladies. Furunculose et quelques cas de diarrhée.

Accidents. 4 décès à Raches par suite d'explosion d'un projectile, le 1^{er} mai. Deux accidents à Aniche. Les artificiers français ont partagé les dangers courus par les P. G.

Décès. Douze indiqués.

Cuisine. Des compagnies sont dotées de cuisines roulantes. Partout nourriture abondante et de bonne qualité. Mise en fonctionnement des cantines coopératives. Café le matin, repas chauds à midi et le soir, 400 grammes de pain.

Boissons pour la saison chaude. L'eau sera coupée avec du thé, etc.

Habillement. Suffisant sauf exceptions ; il manque, suivant les compagnies, des uniformes, des pantalons, des caleçons et des chemises. Les chaussures sont en ordre.

Tailleurs et cordonniers dans toutes les compagnies.

Travaux des P. G. Déblayer les champs de bataille, combler les tranchées ou les trous d'obus, enlever les réseaux de fil de fer, remettre les champs en état pour la culture, déblayer les maisons, réparer les routes, ravitailler les villes. Durée 10 h. à 11 h. par jour.

Salaires. 40 cent. de poche, réduit à 20 cent. lorsque la compagnie dépend d'un service de l'armée, tel que le génie par exemple. On ne s'explique cette différence que parce qu'alors les P. G. sont censés exécuter des travaux militaires, mais elle ne paraît pas justifiée au point de vue de l'égalité de

traitement entre P. G.. Primes de bon rendement pouvant atteindre fr. 1,60 (ce maximum est rarement atteint) ou versées à l'ordinaire.

Précautions prises. Seuls les artificiers français peuvent faire sauter les projectiles et les P. G. ne doivent pas transporter ces derniers ; ils ne doivent que les repérer.

Service postal. Lettres : amélicration partout ; le service est parfois déclaré très satisfaisant. Colis : variable.

Qualité physique des P. G. Bonne, ils sont cuivrés par le soleil et le grand air et paraissent être en excellente santé. Les affaiblis ou non guéris ont été renvoyés à l'intérieur.

Etat moral. Bon, satisfaisant ou pas mauvais. Les P. G. sont désireux de rentrer chez eux.

Situation des civils dans la région. Assez satisfaisante aux alentours immédiats de Lille et à Lille ; ailleurs précaire ou très difficile ; ils logent dans des ruines ou des baraques.

Demandes des P. G. La Compagnie 402 à Haubourdin demande des livres de lecture. Des colis de la Croix-Rouge annoncés n'étaient pas encore arrivés. Les P. G. déclarent d'une façon générale qu'ils sont bien traités.

2. Département du Pas-de-Calais

Quartiers. Baraques de divers types : en bois, des types Adrian ou semblables ; en tôle ondulée, du type anglais, demi-cylindre (celles-ci sont très chaudes en été).

Chambrées et sous-sols secs et clairs dans l'ancienne caserne d'infanterie à Arras.

Caves du Palais St-Vaast (ruiné) à Arras, dont quelques-unes sont très sombres et humides.

Couchage. 2 couvertures par P. G., couchettes parfois superposées, pailleasse.

Eclairage. Electrique, à acétylène, au pétrole ou supprimé pendant l'été.

Eau potable. Abondante ou rare, souvent amenée dans des tonneaux sur roues.

Eau ménagère. En suffisance.

Savon. Régulièrement distribué, cependant une compagnie n'en touche pas.

Cuison du linge. Prévues en général.

Latrines. Souvent bien installées lorsqu'elles sont à tinettes. Les feuillées à fosses sont, comme toujours, insuffisantes et difficiles à maintenir propres. Il faut souhaiter qu'elles soient toutes supprimées.

Infirmierie. Baraque spéciale ou simple salle de visites. Evacuation sur hôpital organisée.

Infirmier allemand.

Visite du médecin. Quotidienne ou deux ou trois fois par semaine.

Pharmacie pour les premiers soins ; souvent insuffisance de médicaments ou d'articles de pansement.

Désinfectants. Manquent dans quelques compagnies.

Malades. En général furoncles et quelques cas de diarrhée. En mars, il y a eu une dizaine de cas de grippe à Achiét-le-Grand, mais aucun décès.

Accidents. 2 morts par suite d'explosion en cours de désobusage. 1 blessé par éclatement d'une fusée.

Décès. 14 annoncés, (en particulier 2 par accidents, 4 par maladie, 2 en cours d'évasion tués par la sentinelle), 1 décès par explosion de projectile à Frémicourt.

Cuisine. Nourriture vraiment bonne et abondante ; l'amélioration est évidente. Cantines coopératives organisées ou en voie d'organisation, vendant en particulier de la margarine, des conserves, du chocolat, du papier à lettre, du fil et des aiguilles. Deux repas chauds à midi et le soir. Café le matin.

Boisson pour la saison chaude. Thé, etc.

Habillement. Usagé et très usagé. Pantalons manquent, de même caleçons et chaussettes. Dans quelques compagnies, les vêtements sont suffisants ; de même pour les chaussures, quoique l'état soit, ici encore, inférieur à celui des vêtements.

Tailleurs et cordonniers organisés partout, mais quelques-uns doivent travailler avec leurs propres outils.

Travaux des P. G. Comblent les tranchées et les trous d'obus, remettre en état de culture les champs de bataille, désobu-

sage par repérage, réfection de voies ferrées, reconstruction d'habitations et d'usines, déchargement des wagons, soins aux chevaux, spécialistes menuisiers et charpentiers. Durée 10 h. Salaire 40 cent. de poche, non encore payés ou payés avec retard dans quelques compagnies. Quelques primes de bon rendement. Des artificiers français dirigent le désobusage et provoquent les explosions.

Service postal. En général amélioré et souvent satisfaisant, parfois encore irrégulier, des P. G. recevant des lettres parties d'Allemagne en mars, avril ou mai. D'autres attendant depuis 3 ou 4 mois des nouvelles.

Qualité physique des P. G. Aspect robuste, sauf rares exceptions. Cuivrés par le soleil et le grand air. On a renvoyé les inaptes aux formations d'arrière.

Etat moral. Bon en général ; dans une compagnie les P. G. paraissent un peu nerveux. A Frémicourt, les débuts furent très pénibles. Dans certaines compagnies, orchestre ou chœur.

Demandes des P. G. La compagnie 347 à Bouvigny-Boyelles demande des livres. A Frémicourt, le travail des puisatiers est particulièrement pénible. La nourriture y fut, au début, insuffisante.

Les P. G. désirent ardemment le rapatriement. Ils sont satisfaits du traitement.

Situation de la population civile dans la région. Nombre de civils logent dans des maisons en ruines ou dans des baraques ; la moitié de la population d'Arras n'a pas pu encore réintégrer ses foyers détruits. Plusieurs villages sont absolument inhabitables et abandonnés. Bapaume est détruit.

3. Département de la Somme

Quartiers. Baraques Adrian ; baraques allemandes dans lesquelles les Allemands logeaient leurs prisonniers de guerre français ; maison religieuse en ruine ; ferme en ruine ; ferme-école.

Couchage. Deux couvertures par P. G. ; couchettes, souvent à treillis et superposées.

Eclairage. Pétrole ou bougies.

Eau potable. Bonne, sinon bouillie.

Eau ménagère. En suffisance.

Latrines. Tinettes; quelques feuillées à fosse, dont l'une à couvercle provient d'un camp allemand de P. G.

Douches chaudes ou bains à la rivière.

Prisons. Humides ou défectueuses dans deux compagnies.

Infirmerie. Baraque spéciale ou simple salle de visite.

Evacuation organisée, souvent avec auto sanitaire.

Médecin. Visite quotidienne ou 3 fois par semaine. Cependant les délégués ont constaté avec regret que le service médical était momentanément suspendu par défaut d'organisation, à la compagnie 133 à Chaulnes.

Infirmier allemand.

Pharmacie. Peu complète; dans une compagnie l'infirmier n'a pas de ciseaux (Boves).

Désinfectants. En suffisance sauf exception.

Malades. Furunculose en général.

Accidents. Explosion d'une grenade à Dompierre, 1 tué par éclatement (P. G. ayant volontairement entrepris ce travail). Un décès par une mine à retardement allemande.

Cuisine. Nourriture bonne en général, en tous cas très améliorée, inégale ou manquant de variété dans une ou deux compagnies. Cantines coopératives ouvertes ou devant l'être incessamment. Pain : 400 gr.

Boisson pour l'été à l'étude ou déjà prévue.

Habillement. Varie suivant les compagnies du mauvais ou même très mauvais état à l'état convenable ou même bon. Déficits en pantalons et caleçons, chaussures manquent en général, pointures trop petites.

Tailleurs et cordonniers. Manquent parfois du matériel de réparation.

Travaux des P. G. Désobusage, enlèvement des réseaux de fil de fer, transport des obus français sur voitures, réparation des routes, récupération du matériel, travaux de gare, de charpente, de menuiserie. Durée 10 h. trajet compris comme dans tous les départements: Salaire 40 centimes de poche et primes de bon rendement, dont quelques-

unes atteignent 2 fr. Un artificier français provoque seul les explosions.

Service postal. Très bon, bon ou mauvais. Dans quelques compagnies, les dernières nouvelles d'Allemagne datent d'avril ou de mai. On a donné ci et là les états des P. G. restés sans nouvelles des leurs depuis plusieurs mois. Cette mesure devrait se généraliser.

Qualité physique des P. G. Aspect robuste, teint cuivré par le soleil et grand air.

Etat moral. Amélioré par l'espoir d'un prochain rapatriement et par une meilleure nourriture.

Au dépôt de passage et de triage de la Boutillerie près Amiens, se trouvent beaucoup d'inaptes qui devraient être renvoyés dans les formations de P. G. d'arrière. Ailleurs, ce renvoi a été effectué.

Demandes des P. G. Le dépôt de Boutillerie demande des secours spéciaux, en raison du nombre de nécessiteux et d'inaptes. Les Délégués ont fait envoyer à ces fins une somme plus forte sur les fonds dont ils avaient la disposition.

Les P. G. déclarent en général être satisfaits du traitement.

Situation des populations civiles dans la région. De rares habitants vivent dans les décombres des villes ruinées. Montdidier, qui avait 8,000 habitants, en compte 250. A Amiens, les civils évacués rentrent et la situation y est beaucoup meilleure.

4. Département de la Meuse

Quartiers. Forts (casemates); granges; baraques Adrian.

Couchage: Couchettes, paillasses, 2 couvertures.

Eclairage. Bougies.

Eau potable de fontaines, de citernes, bouillie lorsqu'elle est douteuse. Apportée souvent dans des tonneaux.

Eau ménagère. En suffisance.

Savon. En petites quantités.

Latrines. Tinettes, une ou deux feuillées à fosses.

Douches. Chaudes ou froides ou bains hebdomadaires.

Etuve. Mobile envoyée dans les groupements.

Infirmierie. Baraque ou salle de visite. Evacuation sur hôpitaux organisée.

Médecin. 2 visites par semaine, aussi sur appel.

Pharmacie. Suffisante pour les premiers soins.

Malades. Furonculose, brûlures, écorchures, pieds blessés.

Décès. 4 par maladie, 1 en août 1918.

Cuisine. Satisfaisante. Précédemment insuffisante, même très mauvaise dans une compagnie. Cantines coopératives organisées (voir ci-dessous).

Café et deux repas chauds chaque jour.

Boissons pour l'été. Cette question sera étudiée.

Habillement. Suffisant et même satisfaisant, même pour les chaussures. Quelques compagnies ont reçu des pointures trop petites : à changer.

Travaux des P. G. Remise des champs en état de culture, récupération du bois, désobusage, réparation et démolition, menuiserie, charpente, soins aux chevaux. Constructions à Verdun d'abris pour permissionnaires; bouchers militaires. Durée 10 h. Salaire 40 cent. de poche et primes de 20 cent. à 2 fr.. Un artificier français provoque les explosions.

Service postal. Varie suivant les compagnies. Dans l'une, les dernières nouvelles sont de fin avril ou de mai, dans l'autre plus anciennes. Les colis arrivent mieux qu'auparavant.

Qualité physique des P. G. Bonne. Elle a été ici et là très mauvaise au printemps.

Etat moral. Variable. Ici il est bon, là il laisse à désirer, ailleurs après avoir été très bas, il se relève. Désir général de la libération.

Le renvoi aux formations d'arrière a été effectué, cependant il reste quelques P. G. affaiblis à Gironville, qu'il conviendrait de renvoyer.

Demandes des P. G. La compagnie 869 à St-Mihiel-Chaumont demande des livres. Les prisonniers de guerre sont

en général satisfaits du traitement ; ils disent avoir été très mal installés et nourris auparavant.

Centrale coopérative à Verdun. Organisée par le Commandement départemental pour les P. G. et les autres travailleurs. Fournit les cantines des compagnies en achetant en gros et au comptant à la Châtre dans l'Aube. Ses magasins sont en bon ordre. On y trouve en particulier de la margarine, des conserves, poissons, choucroute, légumes, du vin ordinaire pour le dimanche à fr. 1,20 le litre, des articles de papeterie. Ouverte le 24 mai, elle avait, le 3 juin, suivant les dires des soldats français préposés, livré pour 100,000 fr. de marchandises à 25 compagnies de prisonniers de guerre.

Situation des civils dans la région. Villes ruinées. Une petite minorité des habitants y demeure.

5. Département de la Marne

Quartiers. Baraques du génie ou autres.

Couchage. Couchettes, paillasons ou paillasses, 2 couvertures.

Eclairage. Pétrole, acétylène.

Eau potable. Transportée par tonneaux ; à Reims, canalisations.

Eau ménagère. Suffisante.

Savon. Distribution en général réglementaire, parfois insuffisante.

Latrines. Tinettes. Il reste des feillées à fosse qu'il faudrait supprimer.

Douches. Installées à peu près partout.

Lessive. Organisée ou possible à peu près partout.

Infirmierie. A Reims, postes de secours et visites à l'hôpital ; ailleurs salle de visite.

Pharmacie. Très incomplète.

Maladies. Furoncles et cas de diarrhées peu nombreux.

Accidents. 1 blessé par accident de grenade.

Décès indiqués, 11 par maladies, sauf une chute d'un toit et un empoisonnement.

Cuisine. En général bonne ; grande amélioration sur l'état antérieur. Toutefois dans une compagnie, les aliments se sont trouvés occasionnellement de mauvaise qualité, pois secs véreux et pommes de terre avariées, et le pain fréquemment mauvais. Café le matin, repas chauds à midi et le soir.

Boissons pour l'été. Eau javellisée.

Habillement. Généralement défectueux ; exceptionnellement suffisant ou satisfaisant. De même pour les chaussures. Ici encore, nombre de pointures trop petites dans les nouvelles paires envoyées.

Tailleurs et cordonniers dans chaque compagnie.

Travaux des P. G. Déblaiement, déchargement de wagons, soins aux chevaux, travaux de gare, techniciens pour réparation d'autos, montage de baraquements, reconstitution industrielle. Il arrive que des prisonniers de guerre aient encore à transporter des projectiles. Durée 9 h. à 9 h. ½. Salaire 40 cent. de poche, 20 cent. lorsque les prisonniers de guerre sont employés par le génie. Dans une compagnie, le paiement n'est pas effectué, de sorte qu'on ne peut organiser la coopérative.

Service postal. Ici et là régulier, mais lent en général. A la compagnie 193, des prisonniers de guerre sont sans nouvelles depuis 7 mois. Toutefois, il y a quelque amélioration.

Qualité physique des P. G. Très bonne, aspect robuste, teint cuivré par le soleil et le grand air.

Etat moral. Bon en général, en tous cas assez satisfaisant. Tous désirent le rapatriement prochain.

Renvoi d'inaptes aux formations d'arrière. Effectué en général. Cependant il reste encore des inaptes aux compagnies 194 Reims, 193 Reims (dont l'un souffre d'un état général mauvais), 196 Reims (des hernieux).

Demandes des P. G. Compagnie 227 à Reims demande des livres de lecture et des pièces pour son théâtre.

La compagnie 968 demande qu'on règle le salaire des P. G. du détachement des automobiles.

La compagnie 246 Reims demande des livres.

La compagnie 196 à Reims se plaint, avec raison selon les délégués, de ce que l'on ait mis une fois 32 P. G. dans la prison qui est beaucoup trop petite pour un pareil nombre.

Les P. G. sont en général satisfaits du traitement. Cependant à la compagnie 193, on se plaint de mauvais traitement de la part des employeurs et à la compagnie 196 de ce que, jusqu'en mai, le traitement ait laissé beaucoup à désirer ; une sentinelle qui du reste a été punie pour cela, a blessé un P. G. d'un coup de fusil.

Situation des civils dans la région. Ils habitent à Reims des maisons en ruines ; les villages des environs sont ravagés.

6. Département des Ardennes

Quartiers. Fermes. Baraques. Anciens baraquements où les Allemands logeaient leurs prisonniers de guerre.

Couchage. 2 couvertures, isolateurs, paillasses.

Eclairage. Pétrole ou bougies.

Eau potable. Là où elle fait défaut, elle est remplacée par un litre de café ou trois quarts de litre de thé. Ailleurs eau de source ou de puits.

Eau ménagère. Suffisante.

Savon. Rare en général.

Latrines. A tinettes, mais il y a encore trop de feuillées à fosses.

Douches ou bains chaque semaine.

Cuisson du linge organisée.

Infirmerie. Baraques spéciales, évacuation sur hôpitaux organisés.

Médecin. Visite quotidienne ou 3 par semaine. A Rethel, médecin-major allemand.

Pharmacie. En ordre.

Désinfectants. En quantités très suffisantes.

Malades. Furonculose surtout.

Epidémie de grippe espagnole en 1918, à Langres à la compagnie n° 1, aucun décès.

Décès indiqués 12, dont 6 à la compagnie 1 qui existe

depuis 3 ans. A la compagnie 232, il y a eu en mars plusieurs décès causés par la maladie.

Cuisine. Nourriture très améliorée depuis quelques semaines, actuellement très suffisante et même abondante. 2 repas chauds et le café le matin. A la compagnie 224, les P. G. préfèrent un gros repas à midi et du café le matin et le soir. Pain bon, exceptionnellement moisi.

Boissons pour l'été. Thé et café pour couvrir l'eau.

Habillement. Sauf dans une compagnie, habillement et chaussure sont satisfaisants ou suffisants.

Travaux des P. G. Déblaiement de tunnels et de ponts de la C^e du Nord avec équipes de jour et de nuit, travaux à la gare, travaux de remise en état du sol, ravitaillement, réparation de Vouziers. Durée de 8 ½ à 10 ½. Salaire 40 cent. de poche plus primes variant de 20 cent. à fr. 1,50.

Service postal. Très lent. Cependant dans 3 compagnies, on a reçu des lettres envoyées d'Allemagne en mai 1919. Des paquets arrivent incomplets.

Qualité physique des P. G. Bonne.

Etat moral. Bon.

Renvoi d'inaptes aux formations d'arrière. Ce renvoi a été effectué; il reste quelques inaptes à la compagnie 157.

Demandes des P. G. Ils se déclarent satisfaits du traitement.

Situation des civils français dans la région. Ils rentrent graduellement dans leurs foyers. Vouziers est à moitié ruiné, Reibel en partie.

7. Département de l'Aisne

Quartiers. Baraques genre Adrian. Baraques Adrian, bâtiments de ferme. Tentés Bessonneau, sous-sols du château de Moncreux. Grottes-carrières de Liverseau, de Missy-au-Bois et de Corcy.

Les excavations de ces anciennes carrières sont extrêmement profondes. Celles de Missy au Bois (compagnies 517-18) sont particulièrement sombres et humides; les délégués

y ont vu les P. G. réunis en groupes autour de quinquets fumeux qui éclairaient vaguement l'obscurité humide, alors qu'à cette heure (6 h. du soir) un soleil resplendissant et un ciel magnifique régnaient sur la campagne.

Couchage. 2 couvertures en général, couchettes superposées ou non, à treillis ou entièrement en bois.

Eclairage au pétrole; dans quatre compagnies entièrement supprimé pendant l'été.

Eau potable. Source, puits, canalisations, en suffisance.

Eau ménagère. En suffisance.

Savon. A une ou deux exceptions près, les P. G. visités dans ce Département ne touchent pas ou presque pas de savon et sont obligés de se le procurer à leurs frais à la cantine, ce qui est fort regrettable.

Latrines. Un trop grand nombre de compagnies ont encore les feuillées à fosses; quelques-unes ont installé les tinettes réglementaires.

Douches. En général installées. Cependant il n'en existe pas aux compagnies 517-18 des carrières de Missy-au-Bois.

Cuisson du linge possible, sauf quelques exceptions.

Infirmierie. Salle de visite ou partie de baraque. Des détachements importants de la compagnie 953 n'ont aucune infirmerie, la compagnie 254 non plus, et pas même quelques médicaments et articles de pansement. Ailleurs, la pharmacie est en ordre ou seulement incomplète. Les visites des médecins se font 2 à 3 fois par semaine. L'évacuation sur les hôpitaux est organisée.

Désinfectants. Manquent dans la plupart des compagnies, ce qui est fort regrettable au point de vue hygiénique.

Malades. Furonculose.

Accidents. Un mortel dû à l'éboulement d'un abri; un mortel dû au tamponnement par un train; une blessure grave par éclat d'obus.

Décès. 13 indiqués aux délégués, la plupart par maladie. Un P. G. tué par une sentinelle qui a passé en conseil de guerre. Un autre s'est empoisonné accidentellement.

Cuisine. Grande amélioration de la nourriture. Précédemment insuffisante et depuis quelques semaines bonne et

abondante. Cantine coopérative organisée en général. Boissons pour l'été, eau coupée de café.

Habillement. Médiocre. On manque particulièrement de pantalons, de chemises et de chaussettes. Chaussures très médiocres ou pointures trop petites.

Tailleurs et cordonniers. Aux compagnies 468, 517, 518, ils manquent de matériel de réparation.

Travaux des P. G. Remise en état de culture des champs, nettoyage urbain, désobusage, travaux de gare, de scierie, terrassements. Durée 10 à 10 ½. Salaire: 40 cent., plus primes de bon rendement de 20 cent. à 1 fr. Artificiers français pour provoquer les explosions, mais les P. G. transportent encore des obus, les instructions contraires du Commandement supérieur des P. G. R. L. n'étant pas encore exécutées.

Service postal. Mauvais ou en tous cas médiocre, sauf exceptions trop rares. Quelques nouvelles d'Allemagne datées d'avril et mai. Pertes de colis.

Qualité physique des P. G. Bonne. Dans une compagnie, l'état sanitaire a été mauvais au mois de mars; 80 P. G. étaient atteints de la grippe ou de coups de froid, et 25 autres gisaient au lazaret.

Etat moral. Satisfaisant; cependant tous les P. G. désirent ardemment le rapatriement.

Renvoi aux formations d'arrière. Effectué en général. Toutefois, il faudrait encore renvoyer à l'intérieur les hernieux, dépourvus de bandages, des compagnies 168 et 500 à Château-Thierry, les 13 inaptes de la compagnie 954 à Montgobert et les 7 inaptes de la compagnie 254.

Demandes des P. G. Les compagnies 168 et 500 à Château-Thierry demandent des livres et des instruments de musique. Quelques plaintes contre les chefs d'équipes civils et les postes militaires, pour brutalités ou menaces. En dehors de cela, les P. G. sont satisfaits du traitement. Les délégués estiment que des améliorations urgentes et indispensables doivent être apportées au cantonnement des compagnies 517-18 à Missy-au-Bois et au détachement de la compagnie 953 au Château de Moncreux qui doit être pourvu d'un poste de secours et des médicaments nécessaires. Un P. G. qui avait une bles-

sure envenimée au doigt ne pouvait pas être soigné du tout avant le lendemain.

A la compagnie 162, plusieurs P. G. manquent de nouvelles de leurs familles depuis longtemps.

La compagnie 952 désire des secours pour nécessiteux et informe qu'un envoi de 500 fr. de la Croix-Rouge de Francfort annoncé en avril n'est pas encore arrivé.

Situation des civils français dans la région. Civils peu nombreux dans les localités très ruinées, ailleurs les champs sont cultivés et la vie normale paraît avoir repris. L'Aisne est un des Départements les plus éprouvés par la guerre.

Conclusions

D'une façon générale, les Délégués peuvent déclarer sans hésitation qu'ils remportent une bonne impression de leur visite aux compagnies P. G. R. L. Ce n'est pas dire que la situation y ait été toujours aussi satisfaisante qu'elle l'est à l'heure actuelle. Bien au contraire, il résulte des déclarations tant du cadre français que des P. G. qu'elle a été considérablement améliorée depuis deux mois environ et qu'au-paravant elle était, dans certaines compagnies, fort mauvaise. Durant l'hiver les nouvelles compagnies formées ont été amenées dans les régions libérées, que la dévastation avait dénuées de ressources, sans qu'au préalable des mesures suffisantes eussent été prises pour leur installation et leur ravitaillement. De telle sorte que les commandants de ces compagnies ont eu souvent à se tirer d'affaire au moyen du système D « débrouillez-vous », fort inefficace, il faut le reconnaître, dans un pays où la guerre a tout détruit.

D'autre part, les prisonniers de guerre n'avaient pas été suffisamment triés quant à leur qualité physique; un trop grand nombre d'inaptes avaient été envoyés pêle-mêle avec les hommes vigoureux.

Enfin l'allocation pour la nourriture, de fr. 1,23 par P. G. et par jour était insuffisante.

L'intervention énergique du général Anthoine, ses qualités personnelles, les pouvoirs qu'il possède pour agir et, il faut le dire aussi, l'arrivée d'une saison plus clémente, ont grandement amélioré le sort des P. G. L'allocation pour la nourriture a été portée à fr. 1,65 par homme et par jour. Les Délégués ont constaté la satisfaction des P. G. au point

de vue de l'alimentation qui est si essentiel tant pour l'état physique que pour l'état moral. Les installations ont été aménagées, puis perfectionnées ; les inaptes ont été renvoyés aux formations d'arrière ; les médecins allemands commencent à être répartis aux hôpitaux sur lesquels se font les évacuations et les sous-officiers et soldats sanitaires allemands sont envoyés dans les compagnies.

Il reste toutefois encore beaucoup à faire dans quelques compagnies pour les amener au point satisfaisant en ce qui concerne les installations hygiéniques ; il n'est pas possible de laisser sans médicaments et objets de pansement pour les premiers soins, des agglomérations de plusieurs dizaines (détachements) ou plusieurs centaines (compagnies) d'hommes cantonnés à grande distance d'un centre de secours médicaux. Enfin il faut supprimer complètement les feillées à fosses et distribuer avec abondance les désinfectants et, tout au moins dans les quantités réglementaires, le savon.

Le service postal devrait aussi pouvoir être amélioré dans maintes compagnies ; il y a entre elles à cet égard une inégalité inexplicable, puisque le centre de distribution est maintenant départemental. L'organisation de la censure y est encore défectueuse, mais si ce défaut explique la lenteur, les retards, il n'explique pas l'inégalité de traitement.

Comparée à la situation des P. G. dans les dépôts et détachements de l'intérieur, tels que les Délégués ont pu la connaître lors de leurs voyages en leur qualité de délégués spéciaux du Gouvernement fédéral suisse, la situation des P. G. R. L. n'est actuellement certainement pas inférieure. Certaines compagnies P. G. R. L. sont même très remarquables à tous les points de vue, les distractions intellectuelles et les secours religieux exceptés. Ces compagnies pourraient être citées comme modèles d'installation, d'ordre, de propreté, d'organisation.

La nourriture est de qualité et quantité supérieures à ce qui était la moyenne de la nourriture dans les dépôts et détachements de P. G. de l'intérieur en 1917 et 1918.

Le travail y est moins pénible ; les travaux de récupération, de désobusage, de nettoyage des champs et des décom-

bres ne sont pas aussi fatigants que les travaux aux mines, aux carrières, aux ports, aux usines, aux hauts-fourneaux, auxquels les P. G. sont astreints dans maints détachements de l'intérieur.

Le traitement de la part du cadre n'a pas, dans la règle, fait l'objet de plaintes de la part des P. G., et les Délégués ont eu le sentiment que chez le militaire français victorieux, l'aigreur de la haine s'était quelque peu émoussée. Délivré de ce sentiment oppressant que les prisonniers de guerre français se trouvaient par centaines de mille exilés en Allemagne, le Français gardien de prisonniers regarde ses captifs avec une âme plus libre et un sentiment plus juste de ses devoirs vis-à-vis d'eux. Ces devoirs sont en somme des devoirs vis-à-vis de la France, à qui le Français doit d'agir de telle sorte qu'on puisse dire que jusqu'au bout, son pays a traité ses prisonniers de guerre comme il devait. Tel est l'esprit louable qui anime nombre des officiers, sous-officiers et soldats du cadre. Il y a des exceptions regrettables, des esprits étroits, mais ils ont paru rares dans les compagnies P. G. R. L., plus rares peut-être que dans les dépôts de l'intérieur.

Par contre, il y a infériorité des compagnies P. G. R. L. en ce qui concerne la moyenne des installations sanitaires, nombre d'entre elles étant encore trop provisoires, insuffisantes ou nulles ; il y a infériorité également en ce qui concerne l'état de l'habillement et de la chaussure ; quoique à cet égard « comparaison ne soit pas raison ». En effet, près des quatre cinquièmes des prisonniers allemands en France se trouvent actuellement dans les régions libérées. L'état de l'habillement et de la chaussure est, non pas tant une question de lieu que d'époque ; or l'époque actuelle est manifestement une époque de disette de drap et de cuir.

Genève, juin 1919.

*Les Délégués du Comité International
de la Croix Rouge :*

Théodore AUBERT.

Lieut.-colonel BORDIER.

ANNEXE

Journal de route

21 mai. — Départ de Genève.

22 mai. — Arrivée à Paris. Conférences à la Légation de Suisse, au ministère de la Guerre, au bureau de la Croix-Rouge Danoise, etc.

23 mai. — Départ pour Compiègne, conférence à la Croix-St-Ouen avec le général de division Anthoine, commandant supérieur des prisonniers de guerre dans les régions libérées.

24 mai. — Conférence avec le colonel Lavergne, commandant départemental des P. G. R. L. de l'Oise.

Départ pour Lille (Nord) via Noyon, St-Quentin, Cambrai et Douai.

25 mai. — Conférences avec le général de division Nollet et colonel Jouvin, commandant départemental du Nord.

Visite des C^{ies} Lille-Citadelle et Lille-Esplanade, Haubourdin (402), Le Maisnil par Fromelles (237), Illies (408), Armentières.

26 mai. — Visite des C^{ies} (68, 151, 165, 186) de Douai (Nord), Valenciennes (139), Orchies (286).

27 mai. — Départ pour Arras (Pas-de-Calais) via Lens.

Conférence avec le colonel Rolland, commandant départemental des P. G. R. L. du Pas-de-Calais.

Visite des C^{ies} d'Anzin (Nord), St-Aubin (394), Villers-au-Bois (338), Bouvigny-Boyelles (347), Bully-les-Mines (24, 114 et 963).

28 mai. — Visite des C^{ies} d'Arras (Pas-de-Calais) (77, 164, 240 et 336).

Départ pour Amiens (Somme) via Bapaume, visite des C^{ies} d'Achiet-le-Grand et Frémicourt (334).





Itinéraire de la délégation du Comité International
 dans l'ancienne zone des armées
 (21 mai-9 juin 1919)

29 mai. — Conférences avec le général de division Philippot et avec le lieutenant-colonel Mariande, adjoint au commandant départemental des P. G. R. L. de la Somme.

Visite des C^{ies} de Boutillerie (100), Boves-Paraclet (317 et 322), Pierrepont (421), Hargicourt (163) et Montdidier (71 et 140).

Conférences avec les commandants de groupements Fouchet et Gouraud.

30 mai. — Départ pour Chantilly (Oise). Visite des C^{ies} de Chaulnes (133), Pusaux (566), Nesle (418 et 419), Rethonvillers (311), Roye (33).

Conférences avec les commandants de groupements Lafarge de Gaillard et Thiébaud.

31 mai. — Conférence au Grand Quartier général avec le général de division Buat, major général des armées françaises.

Départ pour Paris.

Conférences à la Légation de Suisse, au ministère de la Guerre, au bureau de la Croix-Rouge Danoise, etc. Départ pour Meaux.

1^{er} juin. — Départ pour Châlons-sur-Marne (Marne). Conférence avec le général de division Dupont.

2 juin. — Départ pour Verdun (Meuse). Conférence avec le colonel Tribalet, commandant départemental des P. G. R. L. de la Meuse à Bar-le-Duc.

Visite des C^{ies} de Girauvoisin (170), Fort de Gironville (868) et St-Mihiel-Chauvencourt (869).

Conférence avec le commandant de groupement Saison à St-Mihiel.

3 juin. — Conférence avec le lieutenant-col. Schneider, commandant du groupement de Verdun.

Visite des C^{ies} de Verdun-Citadelle (25), Fort de Regret (55), Thierville (853), Froméréville (849) et de la Coopérative départementale des P. G. R. L. à Verdun.

4 juin. — Départ pour Reims (Marne) via Ste-Ménéhould (Meuse).

5 juin. — Conférence avec le commandant de groupement Anglès.

Visite des C^{ies} de Reims (12, 180, 193, 194, 196, 22,7 228, 246, 894, 968).

6 juin. — Visite de la C^{ie} du Châtelet-s/Retourne (Ardennes), (157). Conférence avec le commandant de groupement Boivin à Rethel (Ardennes).

Visite des C^{ies} de Rethel (231, 232 et 1).

Conférence avec le commandant du groupement de Vouziers (Ardennes).

Visite des C^{ies} de Vouziers (224 et 229).

7 juin. — Départ pour Villers-Cotterets (Aisne), via Laon et Soissons. Conférence avec le colonel Passerieux, commandant départemental des P. G. R. L. de l'Aisne à Laon.

Visite des C^{ies} de Laon (145 et 468).

Conférence avec le commandant de groupement à Soissons.

Visites des C^{ies} de Missy-au-Bois (517 et 518) et de Cœuvres-Liverseaux (939).

8 juin. — Visite des C^{ies} de Villers-Cotterets (953), des détachements de Corcy, Moncreux, des C^{ies} de Louâtre (953), St-Rémy-Blanzy (254), Montgobert (954).

9 juin. — Départ pour Paris via Château-Thierry (Aisne).

Visite des C^{ies} de Gandelu (952), Belleau (162).

Conférence avec le commandant de groupement Benoit à Château-Thierry.

Visite des C^{ies} de Lauconnois (110) et Etampes s/Marne (168 et 500).

Retour à Paris.

10 juin. — Conférence à la Légation de Suisse, au ministère de la Guerre, etc.

11 juin. — Départ pour Genève.

12 juin. — Arrivée à Genève.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Introduction	5
1 ^{re} Partie. — Considérations générales	10
I. Méthode de travail de la Délégation	10
II. Distribution des secours en argent	11
III. Envoi de wagons de vêtements	12
IV. Le cadre français	13
V. Le logement des P. G.	14
VI. Installations générales et hygiène	16
2 ^{me} Partie. — Visite des camps par Départements.	
1. Département du Nord	22
2. Département du Pas-de-Calais	24
3. Département de la Somme	26
4. Département de la Meuse	28
5. Département de la Marne	30
6. Département des Ardennes	32
7. Département de l'Aisne	33
Conclusions	37
Annexe. — Journal de route	40
